



<https://latribunelibre.com/emploi/medecin-du-travail-ou-medecin-collaborateur-f-h-79>

## Médecin du Travail ou Médecin collaborateur F/H

### Description

En lien étroit avec l'équipe pluridisciplinaire (infirmiers en santé au travail, ergonomes, etc.), vous intervenez dans un objectif de prévention, de conseil et de protection de la santé des salariés. Vos missions incluent :

- Suivi médical des salariés : assurer les visites d'information et de prévention, les examens médicaux renforcés, les visites de reprise et de pré-reprise, dans le respect du cadre réglementaire ;
- Action en milieu de travail : conduire des visites d'entreprises, analyser les conditions de travail, participer à l'évaluation des risques professionnels, proposer des actions de prévention adaptées ;
- Conseil et accompagnement : informer les employeurs, les salariés et leurs représentants sur la réglementation en santé au travail, les conditions de travail et les mesures d'aménagement ou de maintien dans l'emploi ;
- Participation à la politique de prévention : contribuer à l'élaboration du rapport annuel d'activité, participer à la veille épidémiologique, aux groupes de travail internes, à la formation du personnel médical et paramédical ;
- Collaboration pluridisciplinaire : travailler en synergie avec les autres membres de l'équipe dans une logique d'accompagnement global et de proximité auprès des entreprises adhérentes.

### Organisme employeur

Cap-RH

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES  
ET AUTRES CONSEILS DE  
GESTION

### Lieu du poste

64430, ORTHEZ, ORTHEZ, France

### Salaire de base

85000 € - **Salaire de base**  
125000 €

### Date de publication

17 octobre 2025 à 11:06

### Valide jusqu'au

16.11.2025

### Qualifications

Profil recherché :

- Médecin du travail qualifié : titulaire du DES ou CES de médecine du travail, inscrit au Conseil de l'Ordre.

OU

- Médecin collaborateur : titulaire d'un doctorat en médecine (généraliste, ou santé publique ou autre), inscrit au Conseil de l'Ordre, et souhaitant se former à la médecine du travail. Dans ce cadre, l'employeur prend en charge le financement de votre formation diplômante (DES médecine du travail), sur le temps de travail, et vous accompagne tout au long de votre parcours.

Compétences attendues : Sens de l'écoute, autonomie, discréetion, et aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire.

Les atouts du poste :

- Management bienveillant / Equipe à taille humaine
- Excellentes conditions de travail et moyens adaptés (locaux neufs)
- Rémunération attractive

- Nombreux RTT supra-légaux (24 j de RTT/an)
- Formation de médecin collaborateur en santé au travail intégralement prise en charge par l'employeur (pour les non-titulaires de la spécialité)

Si cette opportunité vous intéresse : adressez sans délai votre CV